



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 14 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 08 décembre 2020
Date de publication : 21 décembre 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.14.12.145

Commission

Transition Écologique

Objet

Gestion du patrimoine arboré
- Travaux avenue
Rockefeller

Secrétaire de séance

M. Stéphane CHAMPANHET

Rapporteur

Mme Catherine NONNOTTE-
BOUTON

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX (jusqu'à DCM 20.14.12.114)
M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE (jusqu'à DCM 20.14.12.114)
M. Ako HAMD AOUI à M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Hervé PRAT (DCM 20.14.12.120) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 20.14.12.122-123) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 20.14.12.129-130) ; Mme Justine GRUET (DCM 20.14.12.138) ; M. Mathieu BERTHAUD (DCM 20.14.12.138-139) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.14.12.141)

La Ville de Dole dispose d'un patrimoine arboré important avec près de 3000 arbres, de 24 essences différentes dont les plus représentées sont le Tilleul, l'Érable et le Platane. Ce patrimoine est principalement réparti le long des axes urbains, dans les parcs, sur les places, dans les quartiers d'habitat social et dans les cours d'écoles.

Outre son intérêt esthétique, paysager, culturel, et environnemental, l'arbre permet de lutter contre la pollution de l'air en ville et joue un rôle de régulateur thermique important en période estivale.

Les effets du changement climatique commencent à se faire ressentir sur ce patrimoine.

C'est dans ce contexte que la Ville de Dole s'engage dans un plan de gestion de son patrimoine arboré, action inscrite au CTEI, afin d'assurer la pérennité de ce patrimoine et de prendre en compte les rôles et les fonctions des arbres en ville, les choix des essences pour le renouvellement des arbres dépérissants et les pratiques d'entretien adaptées.

Les Tilleuls présents sur l'avenue Rockefeller ont été diagnostiqués pour la majorité dans un mauvais état sanitaire. En l'absence d'enjeux environnementaux spécifiques liés à ces arbres, la possibilité de les enlever pour les remplacer par des arbres mieux adaptés, a été confirmée.

Un projet de plantation est aujourd'hui proposé basé non plus sur une espèce, mais sur 3 espèces d'arbres complémentaires :

- L'Érable à feuilles d'obier, arbre ne craignant pas la sécheresse avec un développement à port large favorable à la création de zone de fraîcheur,
- Le Frêne à fleurs, arbre adapté aux situations chaudes, avec une floraison importante, favorable aux insectes pollinisateurs,
- Le Pommier trilobé, arbre dont la fructification constitue une source de nourriture pour l'avifaune.

En complément de ces plantations, le projet propose d'étendre les surfaces de plantation autour des arbres pour constituer des îlots d'espaces verts composés d'arbustes et de plantes vivaces, sélectionnés également sur des critères de rusticité et de floraison. L'extension de ces emprises permet de doubler les surfaces végétalisées et de désimperméabiliser 185 m² de trottoirs, favorisant ainsi l'infiltration des eaux pluviales.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé comme suit :

Nature des dépenses	Montant € HT
Diagnostic avant travaux	
Diagnostic sanitaire des arbres	690
Diagnostic environnemental	1 370
Préparation chantier	
Abattage et déssouchage	8 655
Décroubage trottoirs et pose de bordures	25 580
Plantations	
Fournitures :	
Arbres, arbustes et plantes vivaces	9 820
Apport terre végétale, amendements, paillage végétal, tuteurs	8 655
Total	54 770

Le coût de la main d'œuvre pour les plantations réalisées en régie par le service espaces verts, est estimé à 10 000€.

Ce projet est prêt à démarrer pour des plantations en février prochain. Afin de garantir la reprise racinaire des végétaux la première année, l'arrosage des arbres, arbustes et plantes vivaces devra être réalisé au printemps et pendant l'été. En cas d'arrêt sécheresse en 2021, le recours à une demande de dérogation au Préfet pourra être nécessaire.

Enfin, le projet de par les objectifs qu'il poursuit : lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la biodiversité en ville, gestion des eaux pluviales, est susceptible de répondre aux critères de financements proposés par l'État, la Région, et l'Agence de l'Eau RMC.

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Écologique du 9 décembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés moins trois abstentions :

- **APPROUVE** le projet de plantations sur l'avenue Rockefeller,
- **SOLLICITE** des financements auprès de l'État, de la Région et de l'Agence de l'Eau aux taux les plus élevés,
- **SOLLICITE** en cas d'arrêt sécheresse, une dérogation pour l'arrosage des plantations la première année,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents y afférents.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Services Techniques/Environnement

Fait à Dole, le 14 décembre 2020.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX.

